

Charte Morbihan Hydrogène



Avant-propos

La question du changement climatique devient une préoccupation majeure de l'ensemble de la société: citoyens, élus, chefs d'entreprises... Nous sommes tous concernés, nous pouvons tous agir, chacun à notre échelle. Le transport et le bâtiment sont de loin les secteurs les plus émissifs du fait de leur consommation d'énergies fossiles. Les transports à eux seuls représentent 29 % de nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Alors que le prix du pétrole a augmenté en moyenne de 15 % par an depuis 2015, que les politiques fiscales tendent à faire converger le prix du diesel et l'essence, et que de nouvelles réglementations vont de plus en plus contraindre et pénaliser l'utilisation de ces hydrocarbures dans notre vie de tous les jours, la question de l'énergie de substitution la plus pertinente est plus que jamais au cœur de notre actualité à tous. Il est désormais temps d'amorcer dans les faits cette transition énergétique, celle-ci passera par l'électrification des usages, et cette électrification peut être adressée à la fois par les technologies de stockage en batteries et les technologies de l'hydrogène.

Ainsi, faisant suite au déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques qui assurent désormais un maillage efficace du département, des acteurs du territoire s'engagent dans l'ère de la mobilité électrique hydrogène et vous invitent à les rejoindre : Morbihan Énergies, La Région Bretagne, La Banque des Territoires, et Engie Cofely.

L'hydrogène est en effet, au niveau mondial, appelé à jouer progressivement un rôle majeur car les piles à hydrogène aujourd'hui matures permettent d'électrifier toutes les mobilités : du simple vélo à assistance électrique aux bateaux de croisière, en passant par les véhicules particuliers, les utilitaires, les camions, les bus, les bennes à ordures ménagères, les chariots élévateurs, et jusqu'aux trains, comme le train Alstom Coradia iLint à hydrogène qui est entré en exploitation commerciale en Allemagne à l'automne 2019 et que la France prévoit d'expérimenter avant 2025.

Pourquoi l'hydrogène ? Parce qu'il peut être produit de manière entièrement décarbonée par électrolyse de l'eau à partir des énergies renouvelables de notre territoire, contribuant à une valorisation maximale de leur potentiel de production électrique et au développement économique local. Parce qu'en tant que carburant pour véhicules électriques à piles à combustible, il apporte la même flexibilité d'usage que le diesel : recharge en quelques minutes à la station, grandes autonomie (plus de 500 km pour un véhicule particulier par exemple), charge utile comparable à celle des véhicules thermiques conventionnels... Tout cela en conservant les mêmes avantages que les véhicules électriques à batteries : zéro émission, silence, et stabilité de son coût d'utilisation.

L'hydrogène, c'est la mobilité opérationnelle zéro émission, zéro compromis.

Vous avez la volonté de décarboner et dépolluer complètement votre mobilité et vos moyens de transports, l'hydrogène vert produit à partir des énergies renouvelables du territoire est une vraie solution. La charte Morbihan Hydrogène est là pour vous accompagner dans votre découverte de cette solution et pour que vous soyez un acteur de son déploiement sur le territoire. Elle permettra de :

- Vous informer, de façon neutre et objective, sur cette nouvelle filière énergétique pour vos véhicules ;
- Vous aider à contribuer à la transition énergétique du territoire et à en faire un support de développement pour votre entreprise ;
- Nous aider à fixer les objectifs de déploiement d'infrastructures en fonction de vos besoins et de vos objectifs de transition vers la mobilité zéro émission.



La Charte Morbihan Hydrogène est coordonnée par le syndicat d'énergies Morbihan Énergies, votre interlocuteur principal pour toute information à son sujet. Son comité de pilotage est constitué de Morbihan Énergies, Région Bretagne, La Banque des Territoires et Engie Cofely. Ces acteurs du territoire sont porteurs du projet de station à hydrogène prévu en mitoyenneté du site de Michelin, zone industrielle du Prat à Vannes.

Une charte, des engagements mutuels



Signer la charte Morbihan Hydrogène est un engagement à soutenir le projet hydrogène vert territorial et vous octroie le label « Morbihan Hydrogène ». La présente charte propose deux niveaux d'engagement :

1 - Je soutiens Morbihan Hydrogène Le label « Supporter H2 »

Vous pensez que l'hydrogène est une solution d'avenir et vous souhaitez en apprendre davantage, tout en affichant votre soutien aux acteurs du territoire qui œuvrent à son déploiement.

Vous soutenez Morbihan Hydrogène

Vos engagements vis-à-vis de Morbihan Hydrogène :

- Utiliser le logo label « Je soutiens Morbihan Hydrogène » dans votre communication dans le cadre de votre politique RSE.
- Rejoindre et participer au groupe Morbihan Hydrogène sur les réseaux sociaux.
- Autoriser Morbihan Hydrogène à faire mention de votre soutien par l'inclusion de votre nom et l'affichage de votre logo dans une liste d'organismes soutenant l'initiative, susceptible d'être incluse dans des publications sur tous supports média.

Les engagements de Morbihan Hydrogène vis-à-vis de vous :

- Diffuser les lettres d'information, présentations, documentations, fiches pédagogiques et fiches produits relatives à l'initiative et aux applications de l'hydrogène dans le territoire.
- Informer sur l'état d'avancement du déploiement des infrastructures locales de production et distribution d'hydrogène vert.
- Mentionner votre soutien à la transition énergétique et à la mobilité durable grâce au vecteur hydrogène renouvelable auprès des médias, des citoyens et des collectivités.

Vous souhaitez déployer des véhicules hydrogène

Vos engagements vis-à-vis de Morbihan Hydrogène :

Outre les engagements prévus dans l'engagement « Je soutiens Morbihan Hydrogène » :

- Communiquer des informations factuelles sur vos moyens de mobilité et transports, en nombre de véhicules, kilométrages annuels, consommation de carburants, et toute donnée que vous jugerez utile pour permettre à Morbihan Hydrogène de vous informer sur les solutions zéro émission hydrogène qui correspondent à vos besoins.
- Informer Morbihan Hydrogène de vos objectifs de conversion de véhicules à la mobilité zéro émission.
- Participer à des événements de communication proposés par Morbihan Hydrogène, être disponible pour des interviews éventuelles de la presse.
- Introduire des clauses RSE dans vos cahiers des charges pour valoriser les offres de vos partenaires et fournisseurs qui favorisent la mobilité zéro émission.

Les engagements de Morbihan Hydrogène vis-à-vis de vous :

Outre les engagements prévus dans l'engagement « Je soutiens Morbihan Hydrogène » :

- Mettre en avant votre engagement dans tous les documents officiels produits par Morbihan Hydrogène.
- Fournir des conseils techniques et fiches pratiques, accompagner auprès des fournisseurs, rechercher des possibilités de groupement de commandes pour réduire les coûts d'acquisition, identifier des aides financières, proposer de vous associer dans des Appels à Projets permettant l'accès à des aides financières.

Je signe la charte

« Je soutiens Morbihan Hydrogène et j'étudie ces solutions parce que l'hydrogène renouvelable est un vecteur propre et d'avenir »

Date :

Entreprise, association ou collectivité :

Signature :

« Je soutiens Morbihan Hydrogène, et je m'engage à étudier la possibilité de déployer des véhicules électriques hydrogène dans ma propre flotte avec l'aide et l'expertise de Morbihan Hydrogène »

Date :

Entreprise, association ou collectivité :

Signature :